

Le syndicat des hôteliers de Cannes et du bassin cannois fédère ses troupes

jeudi 21 avril 2016 15:51

Cannes (06) En plus du combat mené pour une équité des règles face aux sites d'économie collaborative, l'organisation se mobilise au quotidien pour faire vivre la destination cannoise, particulièrement son tourisme d'affaires.



De gauche à droite : Michel Chevillon, président du syndicat des hôteliers de Cannes, Christine Welter, vice-présidente, et Christian Giordano, vice-président

Le syndicat des hôteliers de Cannes et du bassin cannois entre en marche auprès du conseil régional du tourisme Riviera Côte d'Azur et de son président **David Lisnard**, également maire de Cannes, pour pérenniser l'activité de tourisme d'affaires qui fait vivre l'hiver les commerces, restaurants, et établissements hôteliers. *"L'offre d'hôtellerie cannoise, qui compte 60 établissements 2 et 3 étoiles et des 4 et 5 étoiles qui en sont la vitrine, répond à l'ensemble des attentes en termes de budget et de backstage pour les événements cannois"*, s'enthousiasme **Michel Chevillon**, président du syndicat cannois.

Cette force peut vite être un handicap s'il n'existe pas de cohésion entre ses membres lors de candidatures pour accueillir de grands événements. *"Nous étions sur le point de perdre l'un de nos événements majeurs, décrit **Christine Welter**, vice-présidente du syndicat. Nous avons alors proposé une offre d'hôtellerie fédérée, avec une commission portée à 15 % pour l'organisateur, un allotement négocié à 80 % de la capacité et des prix fixés pour les cinq ans à venir.*

"C'est un gros engagement pour le syndicat, mais c'est essentiel pour pérenniser nos événements et faire vivre Cannes toute l'année", justifie Michel Chevillon.

Lobbying auprès des OTA

Christine Welter a également initié un travail de partenariat et d'échanges avec les OTA. Par l'intermédiaire de l'office du tourisme cannois, Expedia a enrichi la valorisation de la destination Cannes et propose des bannières marketing associant la ville et 60 hôtels qui développent des offres spéciales dans ce cadre. *"Ce travail a également été engagé auprès de Booking.com, mais nous avons surtout été écoutés par les responsables concernant l'affichage de meublés étoilés qui ne sont en aucun cas classés"* poursuit Christine Welter. *"Nous effectuons des captures d'écrans et lançons des mises en demeure contre des loueurs non-déclarés, et nous attendons de Booking.com de retirer ces offres qui sont des publicités mensongères"*, détaille **Christian Giordano**, propriétaire de l'hôtel Florian à Cannes.



Vanessa Guerrier-Buisine

Syndicat des hôteliers de Cannes et du bassin cannois
26 rue du Commandant André
06400 Cannes
www.cannes-hotels.com
Tél. : 04 93 39 15 42

L'Hôtellerie Restauration Copyright © - REPRODUCTION INTERDITE